

Portrait social

Caf de Saône-et-Loire



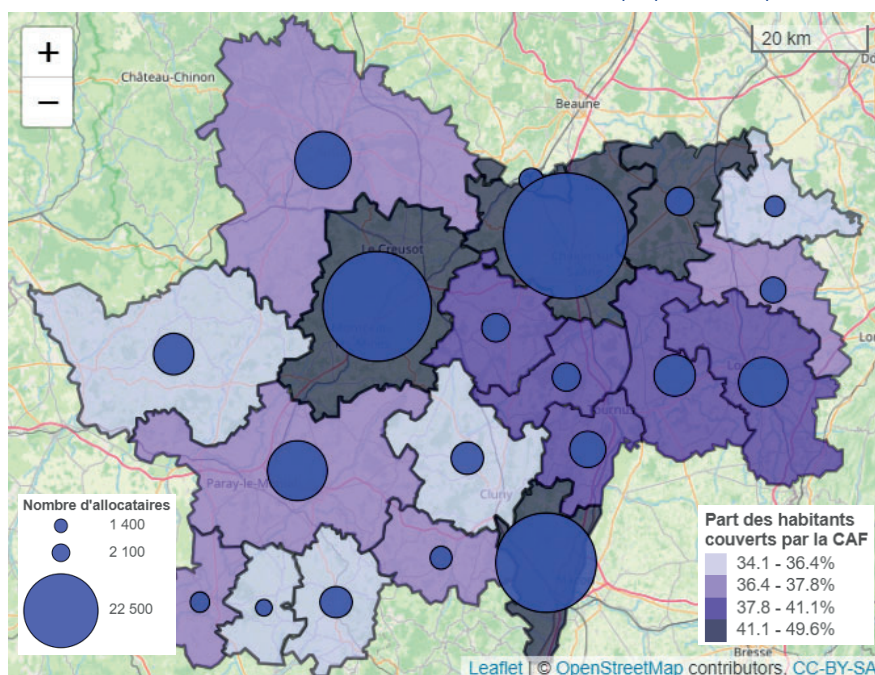
En Saône-et-Loire, **232 100** habitants sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit 42 % de la population totale (contre 47 % au niveau national). Sur le territoire, ce taux varie de 34 % à 50 % selon les communautés de communes.

Le département se caractérise par une faible proportion d'étudiants bénéficiant d'une aide, ils représentent 2 % de l'ensemble des allocataires (contre 5 % au niveau national).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et la réduction des inégalités de revenu. 12 % des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (15 % au niveau national).

29 800 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 253 € par unité de consommation soit 31 % contre 33 % au niveau national. **Dans ces foyers précaires vivent 30 100 enfants.**

Nombre d'allocataires et taux de couverture de la population par la Caf



Sources : Caf 30/06/2023 hors allocataires percevant l'allocation de rentrée scolaire.
 Insee RP 01/01/2021
 © IGN @ Geofla 2.0.2021

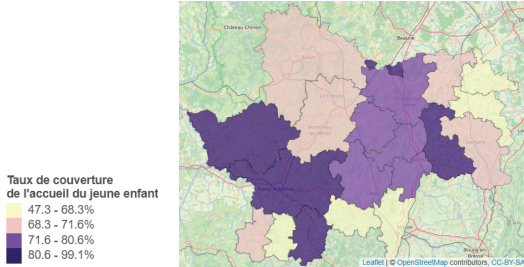
POUR ALLER PLUS LOIN
https://data.caf.fr/explore/dataset/s_ben_com_f/table/



Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant en 2021



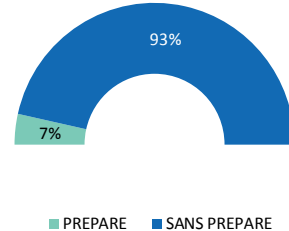
Sources : Education nationale (Depp), Insee (Rp), Cnaf, Acoess, Drees, Msa 2021 © IGN @ Geofla 2.0.2021

La Caf de la Saône-et-Loire soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

En 2021, **13 200 places sont disponibles pour les familles**. La Saône-et-Loire, avec **73 places offertes pour 100 enfants**, se classe parmi les plus grandes capacités d'accueil de l'ensemble des départements de France.

Prépondérants sur le département, les assistants maternels proposent 10 560 places, soit **80 % de l'ensemble des places offertes**.

Enfants couverts par la prestation PreParE



Source : Caf 2023

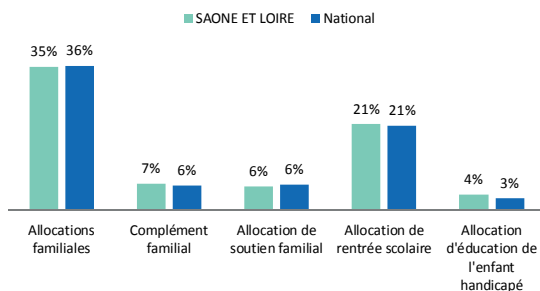
Les familles qui souhaitent interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant peuvent trouver une réponse à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : **900 enfants ont des parents qui la perçoivent, soit 7 % des familles allocataires**.



Enfance et parentalité

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Répartition des allocataires par prestations



Source : Caf 2023

La Caf contribue aux charges de la famille par le versement de prestations destinées à l'entretien des enfants :

- **35 %** des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 7 % obtiennent un complément familial,
- **21 %** reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- **6 %** perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- **4 %** sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant en situation de handicap.

Les structures financées en 2023



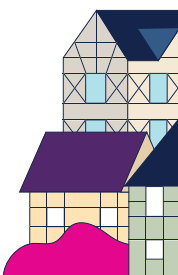
Source : Caf 2023

La Caf témoigne également d'un engagement important de soutien à la parentalité. Cette démarche se concrétise par l'organisation d'actions ou de soutien aux initiatives permettant aux parents d'élaborer leurs repères éducatifs.

Reaap : Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
Laep : Lieux d'accueil enfants-parents
Clas : contrats locaux d'accompagnement à la scolarité

POUR ALLER PLUS LOIN

https://data.caf.fr/explore/dataset/txcouv_pe_epci/table/?disjunctive.annee

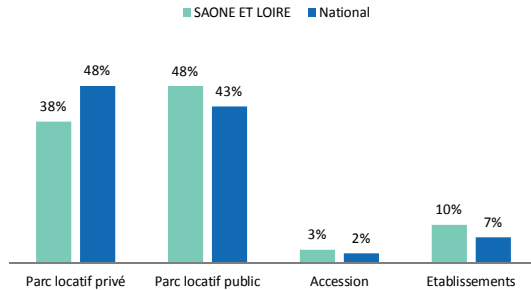




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

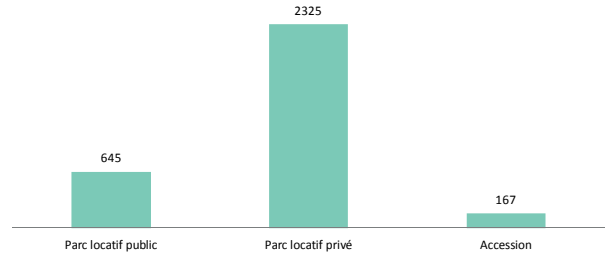
Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Source : Caf 2023

Au mois de juin 2023, **37 300 foyers** reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **72 600 personnes, soit 13 % de la population** totale du département. La Saône-et-Loire se caractérise par une proportion plus importante de bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif public (48 % en Saône-et-Loire, 43 % au niveau national) contrairement au parc locatif privé moins représenté (38 % en Saône-et-Loire, 48 % au niveau national).

Allocataires consacrant au moins 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges



Source : Caf 2023

Après perception des aides au logement, **3 100 foyers consacrent plus de 40 % de leurs revenus au paiement du loyer et des charges** soit 8 % des bénéficiaires :

- 16 % des bénéficiaires des aides au logement dans le parc locatif privé,
- 4 % des bénéficiaires des aides au logement dans le parc locatif public.



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La Caf contribue à la lutte contre les exclusions de façon constante, cette mission se traduit par :

- le versement du Revenu de Solidarité Active (RSA) à **9 700** foyers sur le territoire de Saône-et-Loire.
- le versement de la **Prime d'Activité à 35 600** allocataires permettant le soutien du pouvoir d'achat des travailleurs modestes, soit 37 % des foyers allocataires (34 % au niveau national).

La Prime d'Activité est cumulée au RSA pour 2 450 foyers en 2023.

- **11 900** personnes en situation de handicap et ayant des ressources faibles ou nulles, sont bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH). 57 % d'entre elles perçoivent l'AAH à taux plein (60 % au niveau national).

Profil des bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

9 700

BÉNÉFICIAIRES
DU RSA

21 %

DES BÉNÉFICIAIRES
ONT MOINS DE 30 ANS

55 %

SONT DES PERSONNES
ISOLÉES

12 %

SONT DES FAMILLES
BÉNÉFICIAIRES DE LA
MAJORATION ISOLEMENT*

* Une personne isolée peut voir son montant forfaitaire majoré suite à l'un des événements suivants : déclaration de grossesse, naissance d'un enfant, prise en charge d'un enfant, séparation, veuvage.

POUR ALLER PLUS LOIN

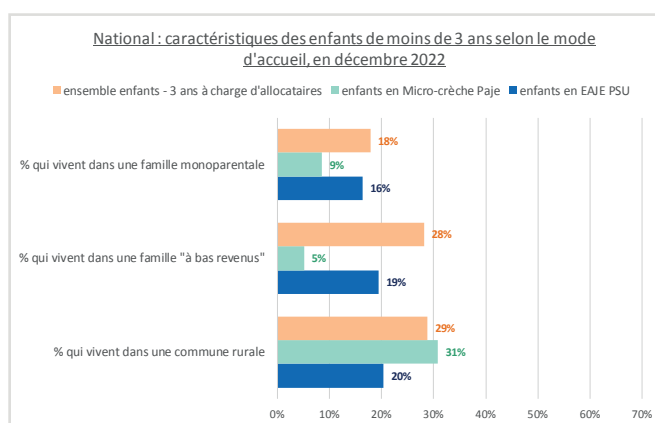
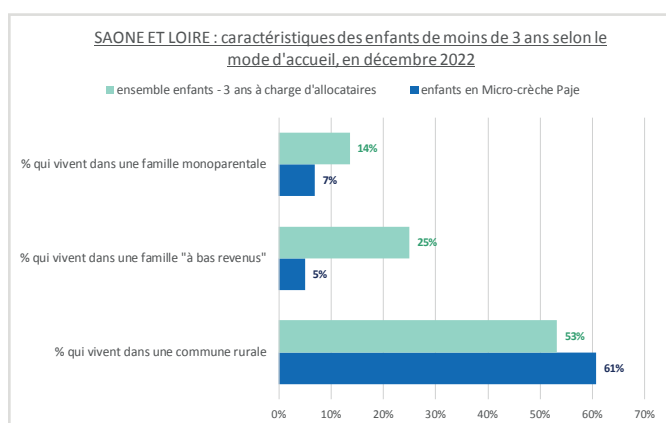
https://data.caf.fr/explore/dataset/al_s_type_parcom_f/





Les caractéristiques des enfants de moins de 3 ans accueillis dans un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant en 2022

Le recours des familles aux Établissements d'Accueil du jeune Enfant (EAJE) est mesuré annuellement par le dispositif de recueil Filoué, complété des données administratives de la Cnaf.



Micro-crèche PAJE : micro-crèche financée via le complément de mode de garde versé aux familles.

EAJE PSU : Établissement d'accueil du jeune enfant percevant la Prestation de Service Unique (multi-accueil, jardin d'enfants, accueil familial, accueil parental et micro-crèche).

Sources : Filoué, Allstat FR6 et FR2

Champ : Département de la Saône-et-Loire, année 2022. Ensemble des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires, présentes dans les tables allocataires du mois de décembre (12 910 enfants) ; Enfants de moins de 3 ans accueillis par une micro-crèche PAJE au moins une heure au mois de décembre (728 enfants).

En Saône-et-Loire, la part des jeunes enfants vivant dans une famille monoparentale est de 13 % (contre 18 % au niveau national).

94 % des communes de Saône-et-Loire sont rurales et 53 % des enfants de moins de 3 ans à charge d'allocataires Caf vivent dans ces territoires.

Concernant les enfants fréquentant une micro-crèche Paje, la proportion de familles monoparentales est de 7 %.

5 % d'entre eux vivent dans une famille à bas revenus.

Filoué – Fichier localisé des enfants usagers d'établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) – est un recueil de données individuelles de facturations auprès des EAJE PSU sur l'année civile. Elles sont croisées avec les informations sur l'activité des EAJE et celles sur les familles allocataires et leurs droits. Seuls les EAJE dont la complétude des données est satisfaisante sont conservés dans les études. Les données départementales sont restituées uniquement si ces EAJE représentent au moins 70 % du nombre de places en EAJE PSU sur le territoire. **En Saône-et-Loire, les EAJE PSU ayant répondu à Filoué couvrent 59 % des places. Ce pourcentage est inférieur au taux nécessaire pour pouvoir analyser plus en détail les enfants fréquentant les EAJE.** Les données nationales de la base Filoué ont été pondérées afin d'être représentatives de l'ensemble du territoire français.

Indicateur de bas revenu – L'indicateur de bas revenu est calculé à partir des ressources de la famille ajoutées aux prestations qu'elle perçoit l'année de fréquentation du mode d'accueil. Ce montant est divisé par le nombre d'unités de consommation de la famille puis est comparé au seuil de bas revenu calculé par l'Insee (1 167 euros en 2022).

La grille communale de densité permet de classer les communes en fonction de leur nombre d'habitants et de la répartition de ces habitants au sein de la commune. Moins la population est concentrée et nombreuse, plus la commune est considérée comme peu dense. Sur ces principes, l'Insee a défini en 2021 l'**espace rural*** comme étant composé des communes peu ou très peu denses (qu'elles soient ou non sous influence d'un pôle urbain).

*<https://www.insee.fr/fr/statistiques/5039991?sommaire=5040030>